

# Cercle

DES FAMILLES

MARS



**Journée  
Internationale  
des droits de la Femme**

**Numéro Spécial**

**Mars 2021**



# Édito



**Chantal HUET**  
**Présidente de Familles de France**



*Les interviews des personnalités extérieures au mouvement n'engagent pas Familles de France et restent à la liberté de leurs auteurs.*

Ce magazine est celui des associations familiales affiliées à Familles de France

**Directeur de la publication : Chantal HUET**

**Secrétaire Général : Jean-Jacques GUYENET**

**Conception et réalisation : Sharon S.**

**Crédits photos et images : Pixabay, 123RF, Flaticon**

**Contributeurs : Sharon S., Kevin F-Y, Gabrielle P. ainsi que tous les contributeurs bénévoles.**

Je fête mes 100 ans cette année !

Je m'appuie sur une association fondée en 1921, une des premières du Val de Marne du mouvement « Familles nombreuses »

Je suis reconnue d'utilité publique par décret du 14 mai 1935, je regroupe, depuis le 27 juin 1947, les associations affiliées à « La plus Grande Famille » et à la « Confédération Générale des Familles ».

J'ai pour objectif de « défendre les intérêts matériels et éthiques des familles ».

Qui suis-je ?

Vous m'avez reconnue je suis une fédération organisée en associations selon le modèle de l'association loi 1901

Elles sont presque toutes regroupées en « Fédérations départementales Familles de France » sur le territoire France et ultra marin. Si mon nom a évolué au fil des années, je suis aujourd'hui le mouvement Familles de France.

Ma nouvelle présidente a choisi de vous publier un spécial Femmes pour ce 8 mars 2021 qui, au travers des témoignages, démontrera des besoins inchangés mais aussi de nouvelles interrogations auxquelles les familles sont confrontées au quotidien par les témoignages de nos bénévoles.

Si la famille a de belles heures elle a besoin de soutien, d'accompagnement, de conseils et d'aides variées. Il est nécessaire de conserver une continuité de la cellule familiale.

Parce que la Femme est un soutien, de fait pivot fragile entre vie familiale et vie professionnelle, il faut lui donner toutes les capacités à ce qu'elle soit reconnue et soutenue. A l'étude de la politique familiale du XXIème siècle, vous verrez que le code de la famille et tous les partenaires sociaux sont menés par bon nombre de bénévoles féminines ; ce qui m'a permis de faire prendre conscience ou d'adopter la plupart des avancées dans ce domaine.

Parce que le monde bouge, il faut que les femmes soient reconnues... Marie Curie est un exemple pour nous toutes ; au Panthéon elle a été rejointe par Simone Veil.

Avec vous, compagnons de tous les jours, notre cheminement doit se poursuivre de manière encore plus efficace. Le but principal, pour les femmes et les hommes rassemblés en mon sein, reste l'intérêt des Familles.

# SOMMAIRE

<b>LA FEMME EN 2021 ?</b>	<b>6</b>
<b>LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES</b>	<b>8</b>
<b>L'ACCÈS GRATUIT AUX PROTECTIONS PÉRIODIQUES POUR LES ÉTUDIANTES</b>	<b>11</b>
<b>LE SYNDRÔME SOPK</b>	<b>12</b>
<b>UNE SCIENTIFIQUE ENGAGÉE : SES DÉCOUVERTES AU PROFIT DU PLUS GRAND NOMBRE D'ÊTRES HUMAINS</b>	<b>14</b>
<b>PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE 2019</b>	<b>16</b>
<b>PRIX NOBEL DE CHIMIE 2020</b>	<b>18</b>
<b>PRIX RECHERCHE 2020</b>	<b>19</b>
<b>TÉMOIGNAGES DES FEMMES DE NOTRE RÉSEAU</b>	<b>20</b>





## Le mot de la présidente

Mes expériences bénévoles m'ont conduite à m'engager dans Familles de France.

Munie de la Médaille d'or du travail, administratrice puis secrétaire générale à la fédération nationale, ces presque trois années m'ont ouvert les portes et permis de connaître le fonctionnement administratif et financier de ce mouvement ainsi que ses activités. Elles facilitent la tâche qui n'est pas si facile. Je ne parlerai pas du contexte actuel : il n'est pas question d'arrêter toute velléité pour celui ou celle qui souhaite s'investir.

A Familles de France nous soutenons que, sauf cas exceptionnel, c'est la famille qui est responsable et c'est à la famille de décider : j'ai œuvré pour l'ouverture de places de certains enfants en entrée en sixième. Parce qu'un enfant différent, c'est parfois l'oubli d'une carrière professionnelle, j'ai trouvé juste et œuvré pour que les retraites des parents d'enfants handicapés soient améliorées.

Pour ces raisons, je reste très mobilisée outre ce sujet car je suis persuadée qu'en traitant au mieux la politique familiale nous préserverons l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Vous donnez mais vous recevez au centuple même si votre crédo est de ne pas attendre de reconnaissance. Richesse morale, lien social, contacts humains et vous en oublierez les antidépresseurs.

Je n'omets pas non plus de remercier celles et ceux qui m'ont permise d'accéder à ce statut de présidente de Familles de France. Il faut rappeler que je succède, en tant que femme, à quatorze présidents nationaux.

Quel challenge pour moi !



## LA FEMME EN 2021 ?



En cette pandémie du Covid-19, les femmes et les filles sont en première ligne face à une augmentation de violences faites à leur encontre. L'ONU Femmes annonce que le thème de la Journée internationale des femmes (IWD 2021) se tient le 8 mars 2021 est :

### « Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19 ».

En effet, ce thème célèbre tous les efforts faits par les femmes et les filles du monde entier, afin de relancer un futur plus égalitaire entre les hommes et les femmes, suite à cette pandémie.

Il a pour but de s'aligner avec celui de la commission de la condition de la femme qui concerne :

- La Participation pleine et effective des femmes à la prise des décisions dans la sphère publique
- L'élimination définitive de la violence faite aux femmes et aux filles
- Réalisation de l'égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles

Les femmes sont innovatrices, force de propositions, pourvoyeuses de soin surtout en cette période, organisatrices communautaires et pour certaines en tant que dirigeantes nationales figurant parmi les meilleures leaders les plus exemplaires dans la lutte contre cette crise mondiale.

Cette pandémie a mis en évidence l'importance de la femme de ses contributions et le fardeau de la charge mentale qu'elles portent au quotidien à cause d'un monde patriarcal.

D'après les chiffres de l'ONU femme, nous comptons seulement 20 femmes cheffes d'état et de gouvernement dans le monde (au 8 novembre 2020).

Le Docteur **Ngozi OKONJO-IWEALA est la première femme et femme africaine** à avoir été élue à la direction générale de l'OMC (**Organisation Mondiale du Commerce**), ce lundi 1 mars 2021.

D'origine Nigériane elle entre dans l'histoire en étant la première femme à occuper ce poste, elle remplace son prédécesseur Roberto Azevedo, qui a quitté ses fonctions en août un an avant la fin de son mandat. Cette prise de poste historique démontre que les femmes sont aussi capables que les hommes.



**Dr Ngozi OKONJO-IWEALA lors de sa prise de poste à l'OMC**

**Le lundi 1 mars 2021**

Source : Instagram - @worldtradeorganization

La cause de la défense des femmes nous concerne tous, peu importe notre genre ou notre âge, afin que nous puissions les défendre et tirer parti du potentiel du leadership féminin.



# LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



**Les violences que subissent les femmes constituent l'une des violations des droits de l'homme les plus répandues dans le monde.**

Les filles et les femmes et ce, dans le monde entier, subissent diverses formes de violences :

**Violences domestiques (coups, violences psychologiques, viol conjugal, féminicide) :**

Ces violences constituent la plus grande inégalité homme-femme dans le monde. La déclaration des Nations unies les lie explicitement à la domination des hommes et à la subordination des femmes.

L'annonce du premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, en mars 2020, a suscité l'inquiétude des pouvoirs publics et de la société civile, face au risque d'augmentation des violences envers les femmes. Le gouvernement a lancé rapidement un plan d'urgence afin de renforcer tous les dispositifs tels que le numéro d'appel 3919 d'alerte et d'écoute, augmentation du dispositif d'intervention à domicile et de mise en sécurité, l'accompagnement des victimes (aides financières et hébergement)... etc. Avec pour but la protections des victimes de violences conjugales pendant cette période.

Malgré les dispositifs renforcés nous avons recensé en France une augmentation des violences conjugales pendant cette période.





« Personne n'est plus arrogant envers les femmes, plus agressif ou méprisant, qu'un homme inquiet pour sa virilité. »

**Simone de Beauvoir**

### - Harcèlement ou agression sexuelle (viol, avances sexuelles non désirées, harcèlement dans la rue, cyber-harcèlement) :

Le harcèlement moral et/ou sexuel est un fléau trop souvent silencieux et banalisé, puisque les femmes victimes de ces agressions n'osent pas dénoncer leurs agresseurs. Pour celles qui ont le courage de le faire, 95% d'entre elles perdent leurs travail.

Pourtant les psychiatres s'accordent à dire que les traumatismes du harcèlement sexuel, peu importe le lien entre la victime et l'agresseur, peuvent être aussi violents que ceux d'un viol.

Le cyber-harcèlement, forme de violence assez récente qui se développe est dû aux réseaux sociaux. Les menaces de viol, les injures sexistes et autres invectives font partie du quotidien de nombreuses femmes sur le Web.

Une loi a, pour cet effet, été mise en place afin de sanctionner sévèrement la pratique de la « vengeance pornographique» (revenge porn). Cette pratique consiste à diffuser des images à caractère sexuel sans le consentement de la personne concernée. La loi du 7 octobre 2016 punit le ou les auteurs de cette infraction qui encourent une peine de deux ans d'emprisonnement et une amende pouvant aller jusqu'à 60 000 euros.

### - Mariage précoce et forcé :

Chaque année, plus d'1 fille sur 5 sont mariées de force avant l'âge de 18 ans. Elles ne sont au courant de ce qui leur arrive la plupart du temps seulement le jour J et ne peuvent fuir.

Ce phénomène s'explique souvent par l'inégalité des sexes car dans certains pays ou culture les filles ont moins d'importance que les garçons, elles sont souvent considérées comme un fardeau. C'est pour cela qu'elles sont mariées de force bien souvent à des hommes beaucoup plus âgés. Cela permet aux familles d'avoir une « bouche » en moins à nourrir, de s'enrichir grâce à une dote et surtout à créer des alliances entre les familles créant un lien grâce à ce mariage non désiré.

Ces filles voient alors leur droit à l'enfance et à l'éducation volé, et leurs perspectives d'avenir et d'évolution limitées voire supprimées.

### - Mutilation génitale féminine (MGF) :

Les mutilations génitales féminines (MGF), plus connues sous excision, désignent l'ablation totale ou partielle des organes génitaux féminins extérieurs et se pratiquent généralement avant les 5 ans. Elles constituent une violation des droits fondamentaux des filles et des femmes. L'excision est malheureusement aussi un moyen pour les hommes de contrôler la sexualité de leurs épouses car ayant été victimes de ces pratiques, elles ne ressentent aucun plaisir.

L'OMS recense différents types d'excisions :

Type I – Ablation partielle ou totale du clitoris et/ou du prépuce (clitoridectomie)

Type II – Ablation partielle ou totale du clitoris et des petites lèvres, avec ou sans excision des grandes lèvres (excision).

Type III – Rétrécissement de l'orifice vaginal avec recouvrement par l'ablation et l'accolement des petites lèvres et/ou des grandes lèvres, avec ou sans excision du clitoris (infibulation).

Type IV – Toutes les autres interventions nocives pratiquées sur les organes génitaux féminins à des fins non thérapeutiques, telles que la ponction, le percement, l'incision, la scarification et la cautérisation.



## - Trafic d'êtres humains (esclavage, exploitation sexuelle)

Les femmes et les filles représentent plus de 70% des victimes de la traite détectée dans le monde. D'après l'UNODC (Office des Nations unies contre les drogues et le crime) la traite des êtres humains se produit dans tous les pays du monde. Les trafiquants profitent de la vulnérabilité de leurs victimes due à leur statut social : les réfugiés, les migrants, les minorités, et les personnes appartenant à d'autres groupes défavorisés sont les premières à être victimes de ce genre de trafic. Les femmes sont concernées à 49% et à travers ce chiffre 30% sont des enfants dont 23% des filles.

Alors que les hommes sont principalement victimes de travaux forcés, les femmes elles sont à 83% d'entre elle kidnappées et exploitées sexuellement.

« La traite des êtres humains prend plusieurs formes et ne connaît pas de frontière. »

**António GUTERRES**

Une approche afin de mieux protéger les enfants et les femmes consiste à mettre en place une meilleure formation spécifique des enseignants/aidants afin qu'ils et elles puissent détecter et assister plus facilement les victimes de ce genre de trafic.

**Des journées internationales ont été mises en place pour chacune des causes, afin de libérer la parole et les mettre plus en lumière.**

Fondatrice de la «Maison des femmes» situé à Saint-Denis (93), depuis 40 ans, elle soigne écoute, accompagne et répare les femmes victimes de violences conjugales, familiales et sexuelles.

Dans cette maison aujourd'hui devenue une référence, 80 femmes sont accueillies chaque jour, afin d'être aidées, écoutées et soignées.

Ce lieu, là où l'on soigne les corps et les âmes, propose une prise en charge telle que : médicale, psychologique, sociale et juridique.

Cette Maison des femmes existe grâce à l'acharnement et à la grande volonté de Ghada HATEM, car il lui a fallu trouver des financements pour pouvoir la construire.

Elle est également l'auteure de deux livres :

- Vaincre les violences faites aux femmes
- Le sexe et l'amour dans la vraie vie



« Avoir connu la guerre m'a rendue intolérante à toute forme de violence. »

**Docteure  
Ghada HATEM-GANTZER  
Gynécologue**



## L'ACCÈS GRATUIT AUX PROTECTIONS PÉRIODIQUES POUR LES ÉTUDIANTES



Dans le cadre de la lutte contre la précarité menstruelle des étudiantes, la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal a annoncé en février dernier, la mise en place d'un dispositif national d'accès gratuit aux protections périodiques pour les étudiantes.

En France, la précarité menstruelle, qui désigne le manque de moyens pour se procurer régulièrement des protections périodiques, toucherait près de 1,7 millions de femmes selon les chiffres cités par le ministère. Plus alarmant encore, cette précarité concernerait près d'une étudiante sur trois, selon la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), alors que la crise actuelle est encore venue aggraver la santé et la précarité de nombreux étudiants. Or, les difficultés d'accès aux protections périodiques, parce qu'elles impactent gravement la santé et la réussite des étudiantes concernées (inquiétudes justifiées et/ou absentéisme), relèvent d'un enjeu de santé publique.

Dans ce contexte, Madame la Ministre souhaite, dès la rentrée prochaine, déployer sur l'ensemble des campus universitaires des points de distributions. L'objectif visé s'élève à 1 500 points de distribution accessibles et une gratuité complète. Ce dispositif national viendra compléter des dispositifs locaux de gratuité, créés à l'initiative de certaines universités, CROUS ou collectivités territoriales.

Familles de France salue cette mesure de gratuité qu'elle juge indispensable, s'agissant d'un produit qu'elle considère comme étant de première nécessité, et demande un système d'utilisation pratique et un réapprovisionnement permanent.



# LE SYNDRÔME SOPK



## Qu'est ce que c'est ?

Le syndrome des ovaires polykystiques (SOPK) est une maladie hormonale qui touchent les femmes au niveau des ovaires. C'est la maladie la plus fréquente chez les femmes en âge de procréer et de toutes origines. Il peut entraîner des troubles de la fertilité et très souvent de la pilosité (hirsutisme) ainsi que des complications métaboliques (diabète). Malheureusement plus d'1 femme sur 10 est touchée. Il est la première cause d'infertilité.

Cela est dû à un dérèglement hormonal d'origine ovarienne. Il entraîne une production excessive d'androgènes, en particulier de testostérone, habituellement produites en petite quantité dans l'organisme féminin. Il est issu d'une élévation du taux de testostérone dans le sang des femmes concernées.

Le SOPK touche environ 10% des femmes, mais ses symptômes sont très variables d'une patiente à l'autre : la maladie peut se manifester de manière très légère, comme être très handicapante en fonction du métabolisme de la femme touchée.

A ce jour, il n'existe pas de traitements spécifiques à ce syndrome, les chercheurs tentent d'identifier l'origine du dysfonctionnement endocrinien mis en jeu à cause du SOPK.

L'association ESP'OPK accompagne les femmes victimes de syndrome et mettent en lumière cette maladie qui était encore, il y a quelques temps, très peu connue.

<https://www.esp-opk.org/>

# Témoignage

Au cours de l'hiver 2011, après être tombée malade sans réelle explication, j'ai été amenée à aller voir une gynécologue pour faire une échographie. Ma gynécologue m'a annoncé que j'avais plusieurs kystes de tailles anormales aux ovaires dont un qui avait une taille plus large que tous les autres. Assise face à elle accompagnée de ma mère, je n'ai pas immédiatement mesuré la portée de ses mots, mais ma mère s'effondra, naïve adolescente que j'étais, je souhaitais simplement que toutes les douleurs que j'avais cessent.

À l'époque, je n'ai pas particulièrement été bouleversée car pour moi j'avais le temps et les enfants n'étaient clairement pas au programme. Je pensais simplement à mon avenir et mes études. Je venais de passer mon adolescence à minimiser toutes les alertes que mon corps me lançait : acné, bouffées de chaleur, fatigue à répétition...etc.

J'avais associé tout cela comme un problème que rencontrent «toutes les filles de mon âge».



Ma mère étant très mère poule, j'étais convaincue dans son insistance pour me traîner chez la gynécologue, qu'elle avait réagi de manière totalement excessive. Je pensais qu'on allait me prescrire des médicaments qu'il me faudrait prendre pendant une courte période, et que je serais ensuite guérie de ces «kystes». Ce ne fût pas du tout le cas, ma gynécologue m'expliqua que « ma » pathologie n'était pas sans conséquence et qu'il se pourrait que j'aie plus tard de grosses difficultés à avoir des enfants voire pas du tout. Elle m'expliqua également qu'il n'y avait pas de réel traitement à ce jour, on tenta alors plusieurs traitements alternatifs, la pilule ou encore des injections de Provera tous les 3 mois, qui me permettaient de ne plus avoir mes règles afin que je puisse avoir du repos au niveau de mes douleurs et de mes hormones.

Les années passèrent et les rendez-vous furent réguliers pour surveiller l'évolution et la grosseur des kystes qui ne cessaient de grossir et rétrécir sans réelles explications. En Décembre 2019, j'ai eu une rechute, des douleurs insupportables, des saignements abondants à répétition en dehors de mes règles, je perdais mes cheveux et en l'espace d'un mois et demi j'ai perdu 12 kilos. Il m'était impossible de marcher, de me lever ou même de me laver seule tellement les douleurs étaient puissantes et fortes. Je fis de nombreux allers-retours aux urgences gynécologiques accompagnés de nombreux arrêts maladies. Les traitements alternatifs ne faisaient plus effet. Le médecin recommanda énormément de repos et de limiter le stress, mais avec le confinement cela fut compliqué mais j'ai pu être en télétravail et donc limiter mes déplacements, ce qui favorisa « mon rétablissement ». Je mis un an pour que mon état soit à nouveau stable. Aujourd'hui j'ai toujours des douleurs fréquentes mais beaucoup plus supportables qu'il y a un an.

Si j'ai un conseil à donner à toutes les femmes victimes de cette pathologie, c'est de ne jamais désespérer qu'un jour on trouvera forcément un traitement qui pourra nous aider à aller mieux.

Ne négligez pas les médecines alternatives comme l'acupuncture ou les médecines traditionnelles, qui certes ne nous guérissent pas complètement mais aident considérablement à supporter les douleurs. Considérez-vous comme une personne à part entière, votre nom n'est pas synonyme de cette maladie.

Vous en sortirez vainqueur !



# UNE SCIENTIFIQUE ENGAGÉE : SES DÉCOUVERTES AU PROFIT DU PLUS GRAND NOMBRE D'ÊTRES HUMAINS



Soucre : Wikipédia

## Plusieurs titres nous interpellent

Marie Curie, la recherche contre le cancer et les femmes scientifiques

Marie Curie partait aux Etats-Unis en 1921 et bousculait les idées reçues

Une femme dans la recherche scientifique et l'aboutissement de ses recherches

Mais qui était Marie Curie ?

Un destin hors du commun

Marie Skłodowska-Curie que nous connaissons sous le nom de Marie Curie est née le 7 novembre 1867 à Varsovie et est morte le 4 juillet 1934 à Passy (Haute-Savoie).

Elle souhaite poursuivre des études supérieures mais ces études sont interdites aux femmes dans son pays natal. Elle surmonte ce handicap et en juillet 1893, elle obtient sa licence en sciences physiques, en étant première de sa promotion. Pendant l'été, une bourse d'études de 600 roubles lui est accordée, qui lui permet de poursuivre ses études à Paris. Un an plus tard, en juillet 1894, elle obtient sa licence en sciences mathématiques, en étant seconde.

Elle se retrouve avec 27 femmes parmi les 776 étudiants de la faculté des sciences en janvier 1895 en s'inscrivant pour des études de physique à la faculté des sciences de Paris.

Physicienne et chimiste polonaise, naturalisée française elle partage avec son mari et Henri Becquerel le prix Nobel de physique de 1903 pour leurs recherches sur les radiations.

Il nous faut souligner aussi qu'après le décès de son époux Pierre Curie en 1906, Marie Curie reste seule pour élever ses deux filles.

Son courage et sa détermination prennent rapidement le pas sur son chagrin. Elle reprendra le poste d'enseignant de son mari à la Sorbonne et deviendra la première femme à y obtenir une chaire. En 1911, reconnue elle obtient à elle seule, le prix Nobel de chimie pour ses travaux sur le polonium et le radium.

En 1921 elle part aux États-Unis pour recevoir un don d'un gramme de radium pur, qu'elle ne pouvait acheter mais qu'elle reçoit sous forme de don grâce à la générosité et à la solidarité des femmes américaines.

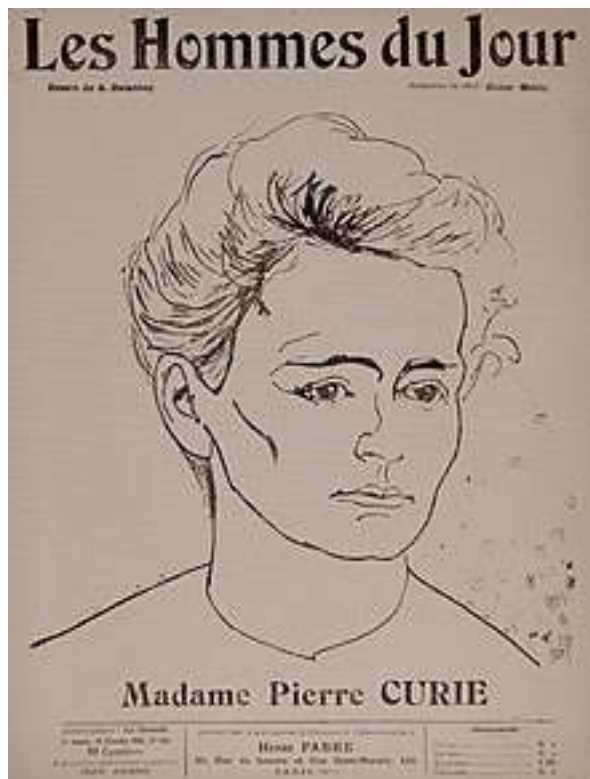
C'est ainsi qu'elle peut poursuivre ses recherches et le laisser en héritage à une de ses filles. De Mère en filles, le combat se poursuit pendant des décennies.

Scientifique d'exception, elle est la première femme à avoir reçu le prix Nobel et en cent ans la seule femme à en avoir reçu deux.

Elle reste donc, à ce jour, la seule personne à avoir été récompensée dans deux domaines scientifiques distincts.

Cela se révèle important et nous permet de reconnaître le rôle important des femmes dans la science, l'impact sur la recherche contre le cancer et leur volonté de celles qui souhaitent suivre ses traces.

Le 20 avril 1995, elle entre au Panthéon.



Marie Curie  
en couverture de  
**Les Hommes du jour, 1911.**

Soucre : Wikipédia



## PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE 2019

Soucre : SciencePo



### ESTHER DUFLO Prix Nobel d'économie 2019 et experte mondiale de la lutte contre la pauvreté

Cette distinction, qu'elle partage avec son mari Abhijit Banerjee et Michael Kremer, leur collègue au MIT de Cambridge aux Etats unis, s'ajoute aux nombreuses récompenses reconnaissant les travaux d'une des économistes la plus brillante de sa génération et deuxième femme de l'histoire à recevoir le prix Nobel

« Il y a toujours quelque chose à faire pour changer le monde » nous dit-elle :

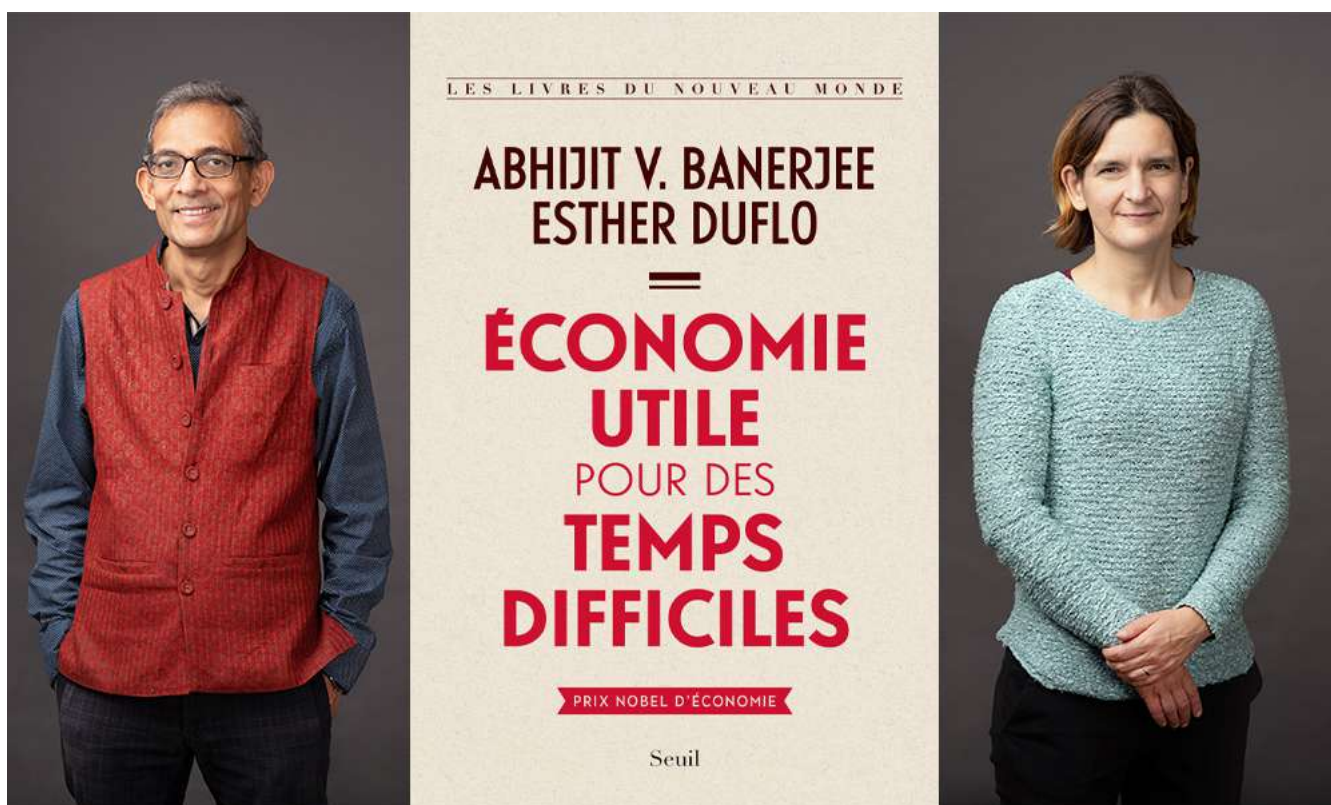
**“Il ne faut pas s’attendre à ce que la crise débouche sur un changement radical du modèle de dérégulation économique. Au contraire le grand enjeu du moment est de redonner espoir en des politiques économiques et sociales plus efficaces.”**

Comment restaurer cette confiance : cela commence par un changement d'attitude vis-à-vis des autres et notamment des plus défavorisés.

L'un des défis les plus urgents de l'humanité est la réduction de la pauvreté, comme le rappelle l'académie royale des sciences de Suède.



Pour Esther Duflot « il faut repenser une protection sociale qui soit digne et généreuse pour aider ceux qui doivent changer de carrière ou déménager, pour trouver un emploi parce que leur entreprise met la clé sous la porte ; augmenter les budgets dédiés à la petite enfance et à l'éducation, les moyens consacrés aux personnes âgées ; cela permettrait de financer des secteurs qui sont bons pour la société et l'économie »



Dans son dernier livre « Economie utile pour des temps difficiles » elle propose une économie utile permettant de prendre en compte les faits et non les idées reçues ou les intuitions pour ne pas se laisser aveugler par une idéologie.

Cela explique la faible capacité d'adaptation des sociétés aux chocs qu'elles subissent et les effets catastrophiques qu'ont les crises (Covid ; crise climatique) sur les pays les plus pauvres.

Dans notre pays les exemples qu'elle donne, pourraient nous faire réfléchir à ce que serait une évolution comme la mise en œuvre d'un revenu universel.



## PRIX NOBEL DE CHIMIE 2020



Soucre : Wikipédia

Le Nobel de chimie 2020 décerné à la Française Emmanuelle Charpentier et l'Américaine Jennifer Doudna pour les « ciseaux moléculaires ».

Les chercheuses ont été récompensées pour la mise au point du système universel d'édition du génome Crispr-Cas9.

Les chercheuses Emmanuelle Charpentier et Jennifer Doudna, en octobre 2015.

Depuis quatre ans, on leur promettait le Nobel de médecine. La vénérable académie suédoise a fini par entendre les arguments... C'est dans la catégorie « chimie » qu'elle a attribué son prix, mercredi 7 octobre, à la Française Emmanuelle Charpentier et à l'Américaine Jennifer Doudna, pour leur découverte d'un outil moléculaire qui permet « de réécrire le code de la vie ».

Après les prix accordés en 2009 à l'Australienne Elizabeth Blackburn et l'Américaine Carol Greider, c'est la deuxième fois, seulement, depuis la création de la récompense, en 1901, que deux femmes sont simultanément honorées dans une même discipline.

Pour la première fois qu'un Nobel scientifique est remis à un duo 100 % féminin. Emmanuelle Charpentier et Jennifer Doudna deviennent les sixième et septième femmes à remporter un Nobel de chimie depuis 1911.



## PRIX DE RECHERCHE 2020

Soucre : Wikipédia



**«Je reviendrai à ma vie d’avant le Covid-19  
en sachant que j’ai fait le job»**

**Florence Ader,  
Prix Recherche 2020**

Née en 1967, Florence est une infectiologue et pneumologue française. Depuis les années 2000 elle est affiliée au Centre international de recherche en infectiologie (Ciri) à Lyon, codirigé par l’Inserm. Dans le milieu des experts de la Covid-19, Florence Ader est l’une des rares femmes avec la double casquette de chercheuse et de clinicienne. Elle possède également une formation en réanimation médicale

Elle reste cependant, largement méconnue du grand public.



# TÉMOIGNAGES DES FEMMES DE NOTRE RÉSEAU

Le temps d'un monde plus harmonieux entre les hommes et les femmes est sans doute en train de naître. Pourtant le féminin de président est souvent vice-présidente.

Je vous félicite d'avoir enfin nommée à la tête de notre mouvement, une femme. Dans nos associations elles sont souvent d'une très grande présence et synonyme d'efficacité. Dans mon département le Gard, celle qui a fondé le mouvement était Madame Tranier, une femme courageuse, résiliente, combative et surtout solidaire. Elle a débuté son association par de l'échange de services, en choisissant pendant la guerre de prendre le train pour aller chercher à la montagne, en Lozère, du ravitaillement alimentaire pour de nombreuses familles. C'était un modèle de femme combative qui avait des relais de bénévoles dans chaque village pour assurer la distribution des denrées (pommes de terre...) pour la survie alimentaire des familles du secteur. Ensuite cette entraide s'est poursuivie autour du partage de machine à laver qui circulaient dans les villages et dans les maisons suivant les jours. L'entraide des femmes a toujours été essentielle. Et pourtant, il faut avoir recours à des dispositifs pour forcer l'évolution de la société et permettre aux femmes d'être dans une réelle égalité avec les hommes.

Ma mère est née dans une France où les femmes ne votaient pas. Moi je suis née dans une France où le droit à disposer de son corps par la contraception et l'avortement était interdit. Mes filles sont nées dans une France où le mot clitoris était enlevé des manuels scolaires de sciences au collège.

Et maintenant ma petite fille est née dans le monde où les conditions de vie risquent de proposer aux femmes de décaler leurs grossesses pour être d'abord efficaces dans le travail, sans se soucier du temps de fertilité.

Nous voyons qu'il est important que des femmes soient dans les postes de décision.

Le thème de la prochaine journée du 8 mars est « **Leadership féminin** ».

Dans cette période de pandémie où de nombreuses femmes sont aux avant-postes dans les services de soins, de santé et, d'aide à domicile souhaitons que la prise de conscience de leurs capacités d'innovation et d'organisation soit véritable et surtout que toutes les femmes soient solidaires pour permettre une évolution plus égalitaire dans le leadership.

Le temps des femmes est venu !

**Découvrez le témoignage des femmes de notre réseau**



## Marie Vuillemin - Association familiale d'Autun (71)

« Mon bénévolat à l'association familiale est la continuité de mon parcours professionnel qui reste en lien avec la vie associative d'Autun. Notre appartenance à Familles de France nous apporte un appui, une référence nationale. »

### Notre association

Notre association existe depuis 1930 sur la ville d'Autun, ville semi-rurale située au pied du Morvan qui a pour but d'être à l'écoute des familles et de répondre à leurs sollicitations.

L'association propose, depuis sa création, trois bourses d'échange par an de vêtements et de jouets, un atelier déco, et, depuis plus de 20 ans une activité de soutien scolaire en partenariat avec notre CAF départementale sous contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS). Notre équipe de soutien scolaire est constituée d'une quinzaine de bénévoles femmes qui viennent soit tous les soirs pour la majorité ou deux soirs dans la semaine, de deux hommes et de Ludovic, notre adulte-relais. Pendant de nombreuses années le CLAS était réparti sur quatre quartiers prioritaires d'Autun.

A présent il est actif sur deux quartiers et intervient en périphérie de deux autres. Ludovic en tant que médiateur socio-culturel en contrat « adulte relais » travaille auprès des familles pour tout ce qui est document administratif, relation avec l'école, caf, logement...

La ville d'Autun, avec laquelle nous sommes en lien permanent, apprécie l'intervention de notre association par les services aux familles qu'elle propose. Nous participons de ce fait aux réunions avec la municipalité et nous établissons des liens avec les enseignants.

Notre atelier déco, créé il y a 19 ans au départ pour réunir des femmes du quartier, est supervisé par deux hommes bénévoles anciens tapissiers ébénistes et Marie Aleh Chavet. Il connaît un franc succès auprès de ceux qui souhaitent réaliser leurs fauteuils, chaises ou autres.

Les bourses sont organisées par une vingtaine de femmes bénévoles accompagnées pour la plupart de leur mari.

### Mon parcours et mes attributions

En 2003, je suis entrée à l'association en tant que bénévole. Il y avait un besoin de coordination des différents services dédiés au soutien scolaire et à la gestion des contrats et des personnes « adultes relais » ; c'est pourquoi je suis devenue salariée et responsable du CLAS et des adultes relais. L'ensemble de ces responsabilités et le suivi des contacts avec les partenaires institutionnels (ville, département) m'ont conduite à prendre le poste de directrice. En juin 2015 je suis partie en retraite et en 2016 et j'ai pris la présidence de l'association.

J'interviens, en tant que représentante de l'association, au sein du réseau d'écoute d'appui d'accompagnement à la parentalité (REAAP), du réseau départemental contre les violences intrafamiliales (VIF).

Je suis membre du comité projet réussite éducative (PRE) en corrélation avec le CLAS.

Notre association familiale, appartenant au mouvement Familles de France, est représentée à l'Union départementale des associations familiales (UDAF71). Par cet intermédiaire, j'ai été désignée pour siéger au Centre Intercommunal d'Action Sociale (Cias) du Grand Autunois Morvan.



## Marcelle BERNON (Présidente de l'association Familles de France Paris 15)

« Ma satisfaction en 2021 c'est de faire participer activement les jeunes familles pour que notre association soit davantage intergénérationnelle et qu'elle se projette sur l'avenir ».

### Notre association

Poussée par Aliette BELLAVOINE, présidente de la fédération départementale de Paris, j'ai créé l'association Familles de France XVème Nord en 2000 ; rebaptisée en 2009, Familles de France Paris 15. Les valeurs de notre association sont miennes et elles motivent mon engagement à savoir : être au service des familles, défendre leurs intérêts et les représenter.

Notre association propose des activités de parentalité qui s'inscrivent dans le programme des « 1000 premiers jours de l'enfant » avec le « petit déjeuner-naissance » créé et animé par notre nouvelle administratrice Anne-Charlotte Geffroy, maman d'enfants de 3 ans et 18 mois. Notre vice-président, Maryse Carron, qui œuvre à mes côtés a développé avec succès la marche nordique et anime l'activité tricot pour confectionner de la layette à destination de l'association qui vient en aide aux familles « Paris T'Ptits », une activité de micro-crédit qui a longtemps été gérée par Dominique Baronnet, un partenariat sur le handicap avec Françoise Ficheux, membre de notre conseil d'administration et présidente de l'association MDPH (Maintien à Domicile des Personnes Handicapées).

Notre association tient une fois par semaine la permanence du SIF (Service d'Information aux Familles) à la Mairie du 15ème, fait partie du Comité d'Initiative et de Consultation de l'Arrondissement (CICA), de l'Union des Institutions Sociales (UIS) du Conseil de la maison de la vie associative et citoyenne du 15ème et du Conseil de quartier Violet Commerce où se situe la Maison Communale où la plupart de nos activités sont organisées dans des salles mises gracieusement à notre disposition par la Mairie..

Elle participe à la Fête de la famille organisée par la mairie deux fois par an, qui accueille environ 600 familles pour une grande braderie. Suite à mon départ de l'UDAF 75, deux adhérentes de l'association en sont devenues administratrices et assurent des représentations : notre secrétaire générale Catherine GODAIS (membre du bureau de l'UDAF, représentante des familles à la CPAM et à la Commission de Surendettement de la Banque de France), et, Laurence JAUSSAUD (administratrice de la CAF de Paris), ma conseillère sur la petite enfance et l'éducation qui m'a aidée à la mise en place du Café des parents.

### Mon parcours et mes attributions

Ce qui m'a poussée à être bénévole, c'est d'avoir l'occasion de participer à la vie en société dans les domaines de l'éducation et de la culture. Comme parent d'élèves, j'ai vraiment découvert le bénévolat lors de ma participation avec l'International women's voluntary association à Bangkok où j'ai vécu avec mon mari de 1975 à 1977. Je suis titulaire du DESS (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) en communication sociale et politique. Dans ma vie professionnelle, j'ai été chargée des relations publiques de la filiale française d'une société américaine. En 1984, j'ai adhéré à l'AGF 7ème, pour participer à son activité bridge. J'ai vraiment découvert Familles de France en 1990 avec Mariette CABIÉ, administratrice de la fédération départementale de Paris et présidente au département dédié à l'éducation à l'UDAF 75.

J'ai été administratrice en 1996, vice-présidente, en charge du département de l'éducation à l'UDAF75, et coordonnatrice de « Lire et faire lire » jusqu'en 2012.

#### J'ai été nommée :

- chevalier des Palmes Académiques en 2009 pour mon engagement auprès de l'UNAF pour la prévention de l'illettrisme et la santé pour la réalisation du DVD interactif sur le sommeil de l'enfant et de l'adolescent.

**22** - chevalier de La Légion d'Honneur en 2010, experte auprès de l'Union nationale des associations familiales.



## Colette PREVOSTEAU Présidente de la FD d'Eure et Loir (28)

« Relayer la voix des familles auprès des autorités civiles est une mission passionnante, utile et riche d'enseignement puisque les années se succèdent et l'engagement associatif perdure. Soyons confiants et restons rayonnants pour attirer une relève jeune et dynamique. Découvrir FAMILLES DE FRANCE et l'espace de la vie associative fut à 30 ans une aventure qui pour moi continue après 80 ans ! »

### Notre fédération départementale

La fédération départementale a fêté en 2020 son 75ème anniversaire « à l'écoute et au service des familles dans des activités et des réflexions qui suivent notre société en constante évolution ».

Elle souscrit, depuis près de 30 ans, à une mutuelle santé qui s'appuie sur deux contrats pour les adhérents des cinq associations locales qui souhaitent en bénéficier.

Elle intervient par ailleurs en milieu scolaire sur la prévention des addictions en partenariat avec le Centre national d'information sur la drogue (CNID 28) et participe à l'enquête nationale Familles de France sur le coût de la « rentrée scolaire » depuis 35 ans.

Elle siège à la commission de surendettement des particuliers à la Banque de France à Chartres.

**« Comment ne pas être reconnaissant à tous les bénévoles présents et disparus mais non oubliés de nos associations. A leur engagement pris après réflexion ou spontanément, dans des responsabilités qui requièrent altruisme, disponibilité, fidélité et persévérance pour mieux faire. »**

### Mon parcours et mes attributions

Je veux rendre hommage à tous ces militants de l'association familiale Familles de France qui sonnaient annuellement aux portes de leur quartier pour proposer la carte d'adhésion de leur association de Nogent-le-Rotrou, où j'habitais. Cela consistait à faire la connaissance « d'une ruche familiale » dont les initiatives méritaient une adhésion puis un engagement au sein du mouvement qui nous a réunis pour cette belle aventure. Cette fructueuse expérience est arrivée pour en réveiller une autre, avec l'appui de l'association quittée, pour redonner dynamisme à l'association familiale de Dreux où je venais habiter en famille. Présidente pendant 5 ans, la succession fut assurée régulièrement par des femmes militantes que je remercie. Le succès est venu grâce au travail dynamique et collaboratif entre bénévoles et des projets d'actions mis en place en commun

Conseillère municipale à la « petite enfance », je me suis employée à développer les valeurs familiales et proposer aux familles et aux responsables de structures une formation émanant de Familles de France, « Être Parents aujourd'hui ». Pour ceux qui s'en souviennent, elle serait toujours utile, je pense.

J'ai adhéré avec enthousiasme à l'action de notre fédération départementale dont la responsabilité m'a été confiée depuis 28 ans puis de la fédération nationale, où je fus administrateur à différents postes pendant 12 ans. Renforçant mes connaissances, je fus élue présidente de l'UDAF du département pendant 9 ans. Pour compléter, cette formation continue, j'acceptais pendant 2 ans de présider l'URAF Centre, puis de représenter, pour un mandat, les familles au CESERE de la région Centre.

Les militants associatifs responsables côtoyés, de la base locale aux structures départementale, régionale et nationale, m'ont tout appris.

Merci aux bénévoles, administrateurs et salariés qui m'ont formée à l'écoute, au partage des missions, à agir pour les familles adhérentes ou à venir ! Puis à l'association de Chartres où j'apporte encore mon soutien.

Une vie intérieure et extérieure riche d'expériences lourdes ou plaisantes qui ont fait de moi une adhérente engagée, passionnée, heureuse d'avoir et d'être encore utile au Mouvement et aux familles. Que ce virus se propage et mute en jeunesse et innovations !



## Danielle TRIPIER LAPORTE ORGECO 31 à Colomiers (31)

« Je suis bénévole dans cette association pour toute cette action positive et humaine »

### Mon association

L'Organisation Générale des Consommateurs (OR.GE.CO) était une fédération d'associations loi de 1901, créée en 1959. La structure est d'abord commune à trois syndicats, FO, CFTC et CGC pour créer une alternative à l'Union fédérale des consommateurs—Que choisir. Après la loi Royer de 1973, FO se retire de l'ORGECO pour créer l'AFOC et la CFDT l'ASSECO pour ne plus être que la structure de la CGC et de la CFTC. La structure nationale a disparu en 2013 et ORGECO 31 de Toulouse s'est affiliée au mouvement Familles de France qui siège au conseil national de la consommation.

ORGECO 31 est venue s'installer près de chez moi à Colomiers en 2017 avec une équipe de juristes essentiellement féminines et ses bénévoles. Accomplissant une mission d'accompagnement à la résolution de litige, elle informe les consommateurs, les conseille, les aide dans leurs démarches.

L'intérêt de cette mission d'entraide et de soutien anime tous les acteurs de l'association. Il faut souligner que l'année 2020 a été particulièrement difficile mais ORGECO31, fidèle à ses principes a maintenu son activité jugeant que sa mission était l'accompagnement et l'écoute de détrences différentes.

La permanence s'est tenue tout d'abord en distanciel, surtout grâce à nos juristes qui étaient à pied d'œuvre tout le temps du confinement puis en proposant la réouverture des locaux dès que cela fut possible, sur rendez-vous. L'équipe de juristes et de bénévoles s'adapte en la circonstance et répond toujours présente.

### Mon parcours et mes attributions

J'ai été institutrice pendant 40 ans donc aux services des enfants, des parents, de mon administration. Bénévole depuis 2018 à ORGECO31, après un litige rapidement réglé par les juristes de l'association, je n'ai pas hésité à répondre présente à la demande d'une aide ponctuelle. Je m'occupe de délivrer des conseils, de rechercher des solutions et de produire des courriers.

Mon aide est modeste, une matinée par semaine, mais elle me permet d'entrer en contact avec les autres bénévoles et surtout de m'intéresser au travail des juristes, membres très actifs puisqu'en charge de l'étude et de la résolution des dossiers qui leur sont confiés. Je trouve très intéressant de résoudre des situations problématiques et de connaître leur résolution, d'être en contact avec les juristes, les bénévoles et le public.

Être bénévole est déjà une satisfaction car cela permet de rester socialisé, avoir une meilleure image de soi en donnant de son temps, en participant à une œuvre utile et à l'amélioration de la connaissance du monde actuel et de ses travers.



**Douceline HELLE**  
**association générale des familles de Loos (59)**

« Mon parcours de bénévole m'a permis d'occuper mon temps libre au service des autres, notamment des plus précaires et me donne tous les jours de l'enrichissement par les relations humaines que cela engendre. »



## Notre association

Notre association a pour but de défendre des familles. Elle a été fondée en 1947 au sortir de la guerre. Pour se faire connaître du public, elle organise des bourses aux vêtements et de jouets pour acheter à moindre coût. Une activité indispensable pour les familles qui en ont le plus besoin, ce qui motive d'autant plus notre action et le service rendu. Compte tenu des nombreuses activités proposées par la commune ou le CCAS, notre champ d'action est limité pour proposer d'autres activités ou des permanences.

## Mon parcours

Épouse de médecin, j'ai assuré le secrétariat et la comptabilité de mon mari en même temps que d'élever nos deux enfants. J'ai commencé le bénévolat lorsque mes enfants sont entrés à l'école, en 1999 dans une association de parents d'élèves pour nettoyer les feuilles de la cour d'école le samedi matin, puis, pour prendre le poste de secrétaire puis de trésorière adjointe lorsque le dernier a atteint le lycée.

Cela m'a familiarisée avec la rédaction de comptes rendus de réunions et la création d'affiches et circulaires. J'ai participé à l'organisation de ventes caritatives, de commandes groupées de fournitures scolaires, de la kermesse de l'école et du collège. Mes enfants devenant indépendants, j'ai craint de m'ennuyer et me suis engagée dans le soutien d'une candidate aux élections municipales de 2014. Je me suis chargée du côté administratif du dépôt de liste en préfecture et ai participé à la campagne électorale en distribuant les flyers et autres supports de communication. J'ai aussi pris la fonction de coordinatrice des événements à destination du Téléthon pour notre commune pendant cinq ans, rassemblant les associations volontaires pour récolter des fonds pour l'AFM, en organisant un spectacle inter-associatif.

C'est là que j'ai fait la connaissance de celle qui m'a invitée à rejoindre l'association des familles, où je me suis engagée d'abord comme bénévole dans les bourses aux vêtements et aux jouets.

Je suis aujourd'hui trésorière de l'association et assure les fonctions de relais auprès des instances départementales et nationales : je suis l'interlocutrice dans l'association pour la fédération départementale Familles de France du Nord, l'UDAF et pour France assos santé. Je suis responsable de la boîte aux lettres et boîte mail et je m'occupe du courrier, de la comptabilité, de la gestion des adhérents, des candidatures dans les instances représentatives. J'assure également une fonction de représentation des familles dans le domaine de la santé qui me tient particulièrement à cœur.

J'envisage de changer de région dans les années à venir et je sais déjà que j'irai à la rencontre des associations familiales pour continuer à donner de mon temps.

## Mes attributions

Mon parcours bénévole m'a conduit à devenir représentante des usagers pour l'UDAF auprès de la CPAM, puis à être représentante suppléante de Familles de France Nord à l'assemblée régionale de France Assos Santé. Mon mandat en tant que conseiller à la CPAM Lille-Douai m'a permis de nouer des relations de confiance avec les autres conseillers et j'ai été élue 3ème vice-présidente du conseil de la CPAM Lille-Douai. Cette fonction me permet de siéger en tant que représentante des usagers au nom de la CPAM à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées à la MDPH du Nord.



**Yvonne PERICHON**

**Présidente de l'UNLI Colombes, secrétaire nationale de l'Union nationale des Locataires indépendants, UNLI (92)**

« Toutes ces activités m'ont permise de voir le monde du logement sous différents aspects et je remercie le hasard qui m'a conduite sur ce chemin, car j'y ai rencontré des gens formidables, intéressants et c'est une grande satisfaction d'avoir pu en aider certains à sortir de leurs difficultés. »

## **Notre association**

L'Union nationale des locataires indépendants (UNLI) est une association nationale de défense des locataires. Elle les représente auprès des bailleurs sociaux et des institutions et les aide dans leurs dossiers en particulier les litiges avec leurs bailleurs. Elle a également pour mission de coordonner, aux niveaux locaux, les associations membres de l'union nationale en les aidant dans leurs travaux bénévoles en particulier de faire vivre les résidences de logements sociaux. L'UNLI existe, au niveau national, depuis plus de 25 années tout en conservant sa totale indépendance. Notre union siège au sein de nombreuses instances, notamment au sein des conseils d'administration, des commissions d'attribution ou d'appels d'offres et des conseils de concertation locative des bailleurs sociaux ainsi qu'au sein des commissions départementales de conciliation, en préfecture, et d'instances locales auprès des collectivités territoriales. Ce qui m'a plu dans le nom de l'association c'est le terme « indépendant » car il est important de pouvoir agir librement, la seule considération étant la défense des locataires qui font appel à nous sans mêler la religion ou la couleur politique du locataire.

## **Mon parcours bénévole**

Je suis retraitée après un licenciement (il y a quelques années) qui m'a laissé du temps libre et c'est le hasard qui m'a amenée au bénévolat, pas nécessairement pour m'occuper mais plutôt pour que ce temps libre soit utile aux autres sans pour autant empiéter sur ma vie familiale. C'est dans ce même esprit que je me suis engagée dans une autre association plus orientée « consommation générale » mais qui, localement, vient de cesser son activité. A côté de mes activités associatives, j'ai eu l'honneur d'avoir été élue municipale (conseillère municipale puis adjointe au maire) de ma commune. Toutes ces expériences ont été très enrichissantes et se sont nourries les unes des autres. Aujourd'hui je suis la présidente de l'UNLI Colombes, membre de l'UNLI. L'un des fondateurs de l'Union Départementale des Locataires Indépendants (UDLI), devenue depuis Union Nationale des Locataires Indépendants (UNLI) des Hauts-de-Seine, était citoyen de Colombes ; c'était à l'occasion des premières élections de locataires, organisées pour la représentation des locataires, en 1983, dans les conseils d'administration des bailleurs sociaux. Historiquement, l'UNLI est plutôt axé vers le logement social mais ce n'est, bien entendu, pas exclusif et nous défendons également des locataires du parc privé.

Je suis administratrice de l'OPH de ma commune, Colombes Habitat Public, dont je suis locataire, mais cet office ne répond pas aux nouvelles normes en terme de nombre de logements, et va devoir rejoindre un groupement, une Société de Coordination (SAC). En tant que représentante des locataires, il faudra s'assurer que ce regroupement n'altèrera pas la qualité de vie de nos locataires.

Je suis aussi membre de la commission départementale de conciliation des Hauts-de-Seine depuis quelques années et, depuis quelques mois, j'ai été nommée à la commission du Val-d'Oise. Ces commissions paritaires, constituées par des représentants des bailleurs et des locataires et des représentants du Préfet qui en assurent le secrétariat, permettent gratuitement aux bailleurs et locataires de se rencontrer afin de résoudre leurs problèmes (dépôts de garantie, revalorisation de loyer, travaux, charges locatives) sans passer par la voie judiciaire. Cela ne peut bien sûr se faire qu'en présence des parties et la crise sanitaire affecte leur fonctionnement.

Lors de mon mandat électif, en tant qu'élue municipale, j'ai fait partie de la commission préfectorale de médiation dit « DALO » (Droit au Logement Opposable) qui examine les recours des personnes mal logées. J'en ai assuré la vice-présidence durant plusieurs années.

**Geneviève AUPÉPIN**  
**Bénévole à la fédération départementale**  
**du Maine et Loire (49)**



« Mon engagement au sein de la fédération en tant que bénévole m'a confortée dans le fait que l'on reçoit beaucoup plus que ce que l'on donne ; en effet un sourire revenu sur le visage d'une personne, la quiétude qu'elle a retrouvée, un remerciement sont un plaisir immense et un moteur très fort pour poursuivre mon action. »

## **Notre fédération départementale**

Elle a pour objectif de défendre les intérêts matériels et moraux des familles sans porter de jugement. Elle a été créée le 18 Juillet 1958. Elle est libre de tout lien politique, confessionnel, syndical et idéologique. Le nom de cette fédération évoque pour moi une action de solidarité, d'entraide pour œuvrer pour le bien être d'une personne ou d'une famille.

Elle a trois activités dont les missions essentielles sont les suivantes :

- le surendettement, l'aide à la constitution du dossier,
- la défense du consommateur,
- l'accompagnement administratif à domicile.

Pour ma part, j'œuvre dans le domaine de l'accompagnement administratif en me rendant au domicile de la personne, ou pour laquelle un proche ou bien un organisme, a sollicité notre intervention. Nous sommes actuellement huit bénévoles au sein de la fédération à exercer cette activité qui existe depuis 2015. Nous avons régulièrement des réunions d'échange très enrichissantes tant au niveau de l'acquisition de nouvelles connaissances que de la solidarité qui s'en dégage ; en effet, nous pouvons, au cours de celles-ci, solliciter l'aide des autres sur les difficultés rencontrées lors de nos visites au domicile des personnes accompagnées et faire la connaissance des bénévoles ayant rejoint la fédération. Nous essayons de maintenir un rythme d'au moins deux réunions par trimestre.

La défense des intérêts des personnes est pour moi très importante d'où la nécessité de les écouter, de les informer, et de les accompagner chez elles afin de les rassurer, de leur apporter de la sérénité et de rompre l'isolement qui peut être le leur. La durée de ma visite est adaptable en fonction des besoins de la personne mais en veillant toutefois à respecter la possibilité d'attention et la fatigabilité de la personne aidée. J'accompagne actuellement dix-huit personnes sur Angers et j'en vois régulièrement une douzaine tous les mois et certaines parfois deux fois dans le mois selon leurs besoins. Pour les autres, les visites sont plus occasionnelles mais avec un rythme d'au moins une fois tous les deux mois sauf si elles ne le souhaitent pas.

## **Mon parcours bénévole**

Je suis entrée à la fédération en septembre 2016 pour proposer mon bénévolat dans l'accompagnement administratif. J'ai eu connaissance de l'existence de la fédération durant mon activité professionnelle. En effet, nous avons souhaité la rencontrer pour connaître ses missions et savoir comment nous pouvions la solliciter lorsque nous étions confrontés à des situations qui semblaient pouvoir être de leur ressort. Lors de mon départ en retraite, je souhaitais continuer à mettre mes compétences acquises dans le domaine social (action sociale et gérontologie) telles que l'empathie, l'écoute attentive, la disponibilité à l'autre, la bienveillance qui sont pour moi des valeurs essentielles, au service de personnes rencontrant des difficultés dans leur vie quotidienne en raison de leur âge, ou d'un handicap, car pour moi, il est important de venir en aide aux autres. Aider les personnes à effectuer leurs démarches administratives, à trier leurs papiers et même parfois leur lire leurs courriers, en les associant permet qu'elles comprennent bien nos actions et pourquoi il est nécessaire de les réaliser. Cette présence et les discussions, que nous pouvons avoir avec elles, sont parfois le seul lien qu'elles ont avec le monde extérieur en complément des aides à domicile et des professionnels de santé qui interviennent. Cela représente une pause dans leur solitude.



**Nicole MASSICOT**

**Secrétaire de la fédération départementale du Cher (18)**

« Toutes ces activités m'apportent, par les contacts et les échanges, beaucoup de satisfaction et surtout l'impression d'être utile aux familles. »

## **Nos associations locales et notre fédération départementale**

Je suis investie dans deux associations locales : association « Toutes familles » et « Les ateliers des Gibjoncs » à Bourges. Ces deux associations se sont regroupées en 2019 afin d'avoir plus de poids en matière de représentations et de subventions. En 2010, avec une petite équipe de bénévoles très volontaires, nous avons décidé, pour l'association « Toutes familles » de relancer les bourses aux vêtements qui avaient été abandonnées depuis plusieurs années, par manque de bénévoles et vieillissement de certaines. Nous avons également développé un vestiaire, mis à la disposition des familles du quartier où nous proposons un grand choix de vêtements adultes et enfants.

Notre dernier projet d'aide aux démarches administratives et d'accès aux droits en partenariat avec la fédération nationale sur un projet agréé CNAF, n'a pu se développer comme il était prévu, du fait de la situation sanitaire actuelle et nous espérons pouvoir le mettre en place dans le courant 2021.

Monique GUEGUEN est présidente de la Fédération du Cher depuis de très nombreuses années et a développé un service d'aide aux consommateurs important, avec un maillage dans le département, avec notamment des permanences dans deux villes du département.

Notre mouvement familial est représenté dans de nombreuses commissions de la ville ou du département.

## **Mon parcours et mes attributions**

La valeur à laquelle je suis très attachée est le sens et le rapport des liens familiaux.

Je suis bénévole depuis janvier 2006. Ma sœur m'a fait connaître l'association « Les ateliers des Gibjoncs », car elle était secrétaire générale de l'UDAF du Cher. J'ai pris ma retraite le 1er décembre 2005 et j'ai aussitôt, débuté mon bénévolat auprès de l'association qui proposait de l'aide aux devoirs aux enfants des familles qui fréquentaient l'école des Gibjoncs, classé zone prioritaire REP+. Je connaissais cette association depuis longtemps car j'étais adhérente depuis de très nombreuses années ce qui me permettait de participer aux bourses aux vêtements. J'ai ensuite, sur proposition de notre fédération départementale intégré le conseil d'administration de l'UDAF du Cher, au sein de laquelle, je suis trésorière depuis une dizaine d'années, et pour laquelle je siège dans plusieurs commissions dans le logement (CCAPEX), le social (CCAS) et dans la santé en tant que représentant d'usagers (CDU).

Je suis également secrétaire de la fédération départementale, référente à l'aide aux devoirs, accueillante pour les personnes qui fréquentent le vestiaire, recruteur et tutrice des volontaires en service civique.

## **Mon engagement est varié :**

- au service de la promotion et de la défense des familles en ayant la possibilité de les représenter auprès des pouvoirs publics et de pouvoir être acteur des politiques publiques au nom des usagers de santé, des consommateurs, des locataires et des habitants.
- dans l'aide apportée aux familles dans les domaines de la consommation et de l'éducation.

Mon expérience professionnelle (directrice d'agence immobilière) m'a permis d'acquérir des compétences dans ce domaine et ainsi je représente, par le biais de l'UDAF, les familles en Commission CCAPEX (Commission de Coordination des actions de prévention des expulsions locatives) et dans les CCAS de Bourges et Saint-Doulchard.

**Eliane BERCHOUX**  
**Fédération départementale de la Drôme (26)**

« Quarante années de militantisme, un peu moins de dynamisme, mais cet engagement valait vraiment le coup. Que d'amitiés se sont nouées et de plaisirs ont été partagés. N'hésitons surtout pas à nous faire du bien en en faisant aux autres. »



## **Notre association**

Notre association générale des familles de Montélimar a été à l'origine de la création de divers services sur notre ville : centre de loisirs, jardins familiaux, service juridique, service d'aide à domicile aux familles et foyers d'étudiants.

Certaines activités ont été confiées à d'autres structures qui nous paraissaient pouvoir mieux répondre aux besoins des familles et aujourd'hui, nous continuons de gérer le foyer d'étudiants et un service juridique.

Nous sommes reconnus comme partenaire au niveau de la ville et nous assurons diverses représentations au titre de l'association ou au titre de l'UDAF : CAF, CCAS, DALO, FULH, ADIL 26, CAPPEX, commissions des usagers, conseil de surveillance du centre Hospitalier de la ville.

Nos participations à ces différentes instances nous permettent des contacts privilégiés avec les institutions et facilitent l'avancement ou la résolution de beaucoup de questions ou de problèmes que nous posent nos adhérents.

## **Mon parcours et mes attributions**

Je suis adhérente à l'association générale des familles - Familles de France - de Montélimar dans la Drôme depuis sa création en 1985. J'ai rencontré le mouvement familial en 1975 et plus précisément Familles de France. J'ai rapidement adhéré aux valeurs que proposait ce mouvement.

Ce sont ces valeurs qui nous motivent dans la gestion de nos services d'accompagnement, d'accueil et de suivi des familles qui nous sollicitent. Après un changement de région, j'ai participé aux activités d'une association non fédérée mais le côté « défense des valeurs familiales » étant absent, j'ai donc, avec quelques personnes créé l'association générale des familles (AGF) avec une adhésion militante à Familles de France. Pour nous, cet engagement était primordial. La politique familiale devait être soutenue au niveau national.

C'est ainsi que je me suis engagée au niveau local, puis départemental et enfin national. Cet engagement militant a été d'une extrême richesse par les rencontres, les échanges et les amitiés fortes qui se sont nouées.



## Dolorès COEFFIC Vice-présidente de l'association Familles de France région nîmoise (30)

« J'apprécie la possibilité d'être entendue comme voix des familles au sein de ces instances où l'aspect social est très important, d'autant que certaines institutions sont composées de « sachants techniques » ou « gestionnaires financiers », sans que la dimension humaine des populations en demande ne soit prise en compte, voire identifiée comme facteur majeur. »

### Notre association

Impliquée dans le tissu social de la région nîmoise, nous avons à cœur d'animer un groupe d'adhérents, seniors notamment, en leur facilitant les échanges et animations pour le bien vivre ensemble, en les invitant à participer à notre « Café seniors ». Ce dernier me paraît essentiel dans la mesure où les échanges entre adhérents ne se bornent pas à la conversation. La création de tricotages de layette ou autres pièces grâce au savoir-faire de ces adhérents, représente une richesse dont peuvent bénéficier les personnes en précarité et difficulté.

Cette action revêt un caractère social important qui empêche l'isolement et le repli sur soi, tout en entretenant un éveil sur le plan cognitif, essentiel pour cette tranche de la population. Son accueil et son animation sont assurés par la trésorière de notre association.

La COVID qui s'est hélas invitée depuis quelques mois rendant par conséquent ces réunions impossibles, nous avons créé « La Gazette du Café des Seniors », newsletter qui diffuse un édito, des photos et des fiches de cuisine à partager. Ce document a été fortement apprécié.

Nous proposons une permanence hebdomadaire le mardi pour diffuser des informations et des conseils pour prévenir les risques liés au consumérisme et le règlement des litiges. Cette offre vient compléter de nombreuses autres dans la mesure où d'autres canaux d'information existent et sont de plus en plus sollicités par ailleurs (assistantes sociales, réseau internet, autres réseaux non institutionnels).

Dans la multiplicité des propositions d'activités associatives nîmoises, la visibilité de notre association n'est pas optimale et souffre de la concurrence d'autres acteurs sociaux déjà bien implantés dans le département, outre les organismes sociaux déjà bien actifs et sollicités.

### Mon parcours et mes attributions

J'ai connu l'association par l'intermédiaire de sa présidente, Mireille LACHAUD qui m'a transmis les valeurs historiques du mouvement Familles de France auquel l'association est affiliée, fondée sur des valeurs de défense de l'intérêt et de l'éthique de la famille depuis les années 1920.

Ce qui me rapproche le plus des valeurs de l'association est la défense des intérêts de la famille, essentiellement en cette période de dislocation du noyau familial et ses conséquences au sein des foyers de plus en plus en situation de précarité, affective et matérielle. Le contact humain et l'aide apportée sont gratifiants et essentiels.

J'ai souhaité être bénévole dans un élan de solidarité et d'altruisme envers les personnes en difficulté. Mon activité professionnelle antérieure m'a amenée à gérer du personnel, avec toute la dimension humaine que cela impliquait.

Je suis interlocutrice, via l'UDAF locale, dans différents domaines de représentations au sein de la CPAM, la CARSAT et au CCAS de deux communes de notre département du Gard. Enfin, je représente Familles de France au sein du CNOF (Conseil National des Opérations Funéraires).

**Chantal HUET**  
**Présidente de l'association générale des familles  
de Beauchamp (95)**

« Les nombreux contacts que ces expériences ont induits m'ont permis d'enrichir mes connaissances sur les questionnements actuels et futurs qui se posent aux familles. Ils m'ont aussi convaincue qu'il était nécessaire d'accompagner celles-ci. J'ose même parfois penser que j'ai déjà milité contre certains écueils. C'est aussi à la notion du handicap que je me réfère : la bataille qu'engagent certains parents pour faire reconnaître leurs droits et ceux de leurs enfants. »



## **Notre association**

Dans cette association qui date de 1944, j'ai consolidé, avec l'équipe en place, l'activité principale à savoir la bourse aux vêtements et réussi à maintenir avec de nouveaux membres le prêt aux matériels, l'espace ludique la Cabriole, le prêt aux jeux avec de nouveaux membres, créé la fête des mères et l'atelier café tricot, mais aussi à ouvrir un atelier théâtre (la covid-19 a bloqué cet élan). Faire évoluer afin de répondre aux demandes des Familles de Beauchamp, maintenir l'esprit d'équipe et entraîner les autres dans la pratique du bénévolat au service des autres deviennent aussi une fierté. Que d'énergie déployée...

## **Mon parcours et mes attributions**

Issue d'une famille sensible à la solidarité et au bénévolat, j'ai utilisé mes compétences au service de l'association des parents de l'enseignement public (PEEP) lorsque l'aînée de mes trois enfants est entrée à l'école maternelle.

C'est aussi à cette période que la présidente m'a entraîné à prendre mon adhésion à l'association des familles de Beauchamp en 1986. Je suis devenue « Peepiste » pendant vingt ans comme on disait à cette période, trésorière puis présidente puis administratrice au collège et lycée. Pendant cette période, je me suis efforcée à innover (remplacement des professeurs absents, maintien du réseau d'aide, bibliothèque au sein de l'école, caisse des écoles, rythmes scolaires, défense dans l'apprentissage d'une langue étrangère, mise en place de la semaine de découverte dans l'entreprise), à défendre les intérêts des familles et des enfants de l'enseignement public mais aussi au sein de la mairie (coût du repas, changement du mobilier, entretien des locaux) du collège (auprès du conseil aujourd'hui départemental pour un préau) et lycée (conseil régional) mais toujours avec en ligne de mire le suivi des cursus, les remplacements des professeurs absents.

Et souvent, c'était lutter contre tout ce qui pouvait entraver un enseignement de qualité.

Je me suis investie ensuite au sein de la municipalité pour l'obtention d'un collège afin de désengorger celui d'attribution, garder la pédagogie de nos écoles primaires et l'effet de proximité. Elue, je suis devenue responsable du comité de jumelage Altenstadt-Beauchamp. La mise en place d'un appariement entre les deux collèges Montesquieu et Limeschule Altenstadt a été conditionné par toutes ces expériences. Cette initiative perdure encore aujourd'hui avec l'équipe mise en place à mon départ. Cela fera partie des 100 ans de notre commune de Beauchamp, en 2022.

J'ai poursuivi mes actions de bénévolat en devenant à partir de 2014, trésorière puis présidente de l'association des familles de Beauchamp (AFB).

En parallèle et en liaison avec l'AFB, je me suis impliquée dans l'UDAF du Val d'Oise. Depuis 2016 et jusqu'à ce jour, j'en suis la trésorière. Mes efforts au sein de cette association départementale ont porté sur sa santé financière pour qu'essentiellement, elle puisse assurer la défense des familles avec celle des majeurs protégés et apporter Informations et conseils aux tuteurs familiaux. Avec la gouvernance et les salariés nous avons élargi à des nécessités sociétales : médiation Familiale, ouvert un Point d'Accueil Ecoute Jeunesse, Point Conseil Budget...

A ce jour, si le travail est moins dense, je poursuis cette veille.

# FAMILLES DE FRANCE

Familles de France est un mouvement familial généraliste, libre de tout lien politique, confessionnel et syndical, reconnu d'utilité publique, qui participe à la défense des intérêts de la famille.

**Familles de France est agréé :**

- Association nationale d'éducation populaire ;
- Organisation nationale de défense des consommateurs ;
- Organisme de formation ;
- Association d'usagers du système de santé.

Familles de France conjugue différents niveaux de représentations et d'actions :

- Les associations locales proposent des services sur le terrain,
- Les fédérations nationale et départementales animent le réseau et assurent une représentation.

Familles de France est affilié à l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et membre du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA).

Patrick Chrétien, ancien administrateur, siège au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Familles de France est implanté dans 69 départements et représente près de 34 649 familles dans 262 fédérations et associations de Métropole et d'Outre-mer.





## **RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS !**

28, Place Saint Georges 75009 Paris  
01 44 53 45 90  
[contact@familles-de-france.org](mailto:contact@familles-de-france.org)

**[WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG](http://WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG)**



**@Familles2France**

